



Votre Auto à la Carte !

Changement de Locataire

La société de leasing désigne un nouveau locataire sur la carte grise.

Certificat d'immatriculation	La carte grise
Un contrôle technique	De moins de - 6 mois pour les véhicules de plus de 4 ans.
Mandat leasing	Mandat de la société propriétaire du véhicule pour le locataire en leasing.
Un Justificatif d'identité	Une carte nationale d'identité, un passeport ou un permis, en cours de validité.
Un justificatif de domicile	<p>Datant de - 6 mois, avec vos NOM et PRÉNOM, à l'adresse précise du titulaire qui va figurer sur la carte grise. Sont acceptés : titre de propriété - facture électricité, gaz, téléphone, eau - attestation d'assurance logement - quittance de loyer d'un professionnel de l'immobilier.</p> <p>L'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente.</p> <p>Dans le cas d'une personne hébergée : copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant + copie justificatif de domicile de l'hébergeant + une attestation sur l'honneur cosignée par l'hébergé et l'hébergeant.</p>
Permis de conduire	Du titulaire de la carte grise et correspondant à la catégorie du véhicule immatriculé.
Un justificatif d'assurance	Fournir un certificat ou une attestation d'assurances en cours de validité pour le véhicule.
Pour une personne morale	L'extrait k-bis de - de 2 ans permet de justifier de l'identité et du domicile de la société accompagné de la pièce d'identité, en cours de validité, du gérant.
Si vous ne pouvez vous déplacer	Donnez procuration à un tiers de confiance, celui-ci devra présenter sa pièce d'identité. La mention "lu et approuvé, bon pour mandat" doit être rédigée de la main du mandant.
*Une demande de certificat d'immatriculation	Cerfa 13750*05 complété et signé par chacun des co-titulaires.
*Mandat	Cerfa 13757*03 complété et signé par chacun des co-titulaires.

Coût de la démarche : Les taxes correspondantes au véhicule + 35,90 €

